

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 30 janvier 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **30 janvier 2020 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **24 janvier 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN à M. VERGANCE MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. GRANDBASTIEN
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO à MME DILLMANN M. HUET à M. DOSE
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT
<i>Liverdun</i>	M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

N°02 – DB du 30/01/2020

Rapporteur : MME SCHREIBER

**Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Liverdun
Plan de financement et sollicitation financeur
Région Grand Est – Dispositif DIRIGE**

Suite au nombre croissant d'utilisateurs de la gare de Liverdun, le programme d'aménagement a pour but d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil, de renforcer la multi modalité, et dans un souci de développement de l'éco-mobilité, proposer une augmentation de la capacité de stationnement, une lisibilité des modes de déplacement proposés, ainsi qu'une sécurisation des cheminements piétons compte tenu de la forte fréquentation de la gare aux heures de pointe.

C'est pourquoi la région Grand Est, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la commune de Liverdun ont partagé la nécessité de lancer, à court terme, un projet d'aménagement multimodal de la gare.

Ce projet répond aux objectifs du Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE) voté par la région Grand Est lors de la séance plénière d'avril 2017.

Cette convention définit les conditions de mise en œuvre et de financement de l'aménagement multimodal de la gare de Liverdun afin d'accompagner le développement de l'usage du transport ferroviaire.

Le Bassin de Pompey et la Commune de Liverdun assurent la maîtrise d'ouvrage de l'opération comme suit :

- Communauté de Communes du Bassin de Pompey :
 - o Parking devant la gare (point 1 sur le plan),
 - o Parking derrière la mairie (point 2)
 - o Arrêt/quai bus (point 3),
 - o Création des espaces verts des parkings gare + mairie (Espace Vert hors dispositif DIRIGE)

- Commune de Liverdun :
 - o Participe, sous forme d'un fond de concours, à la prise en charge des frais liés aux espaces verts,
 - o Parking derrière l'école Dolto (point 4 sur le plan), réalisé en août 2019,
 - o Parking dit Lerebourg et son éclairage (points 5 et 6)

Le montant total de la dépense à engager pour la réalisation des travaux éligibles au dispositif DIRIGE énumérés ci-dessus est évalué à 650 874,17 € HT. La répartition des coûts par maître d'ouvrage se décompose comme suit :

		Montant hors taxes
Maîtrise d'ouvrage commune de Liverdun	Travaux	190 969,00 €
	Etudes et frais divers	11 386,08 €
	Sous-total 1	202 355,08 €
Maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes du Bassin de Pompey	Travaux	400 463,48 €
	Etudes et frais divers	48 055,62 €
	Sous-total 2	448 519,10 €
Total		650 874,17 €

Le financement de l'opération sur le périmètre éligible au financement DIRIGE est assuré par l'État, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, le FEDER (fonds européen de développement régional), la région Grand Est, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la commune de Liverdun, de la manière suivante :

	Participations financières en € HT	Taux de participation arrondis %
Etat (DSIL)	40 471,02	6,22
Etat (DETR)	135 867,27	20,87
Conseil départemental de Meurthe-&-Moselle	62 543,19	9,61
FEDER	23 678,77	3,64

Reste à charge après subventions	388 313,92	
Région Grand Est (DIRIGE)	194 156,96	29,83
Commune de Liverdun	33 547,54	5,15
Communauté de Communes du Bassin de Pompey	160 609,41	24,68
TOTAL	650 874,17	100,00

Toutes les subventions notées sont à confirmer.

Il vous est proposé de prendre connaissance du projet de convention et d'autoriser le Président à signer cette convention.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Après avis soumis à son examen,
- Après avis favorable du bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de Liverdun.

AUTORISE le Président à signer la convention jointe en annexe.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC